



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lauril Cire pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 15.12.2022
Version 4.3 (fr,CH)
remplace la version de 07.09.2020 (4.2)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Lauril Cire pour arbres
Prod-Nr. 4005240008003, 4005240008010
CPID 692838-03

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange

Produit fortifiant pour les plantes.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

W. Neudorff GmbH KG (CH)
An der Mühle 3
D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624-0
Télécopie +49 5155 6010
E-mail msds@neudorff.de
Site web www.neudorff.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CH: Tox Info Suisse 145
info@toxinfo.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Remarque

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

* RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

* 3.2 Mélanges

* Description

Baumpflegetmittel aus einem Wachs-Harzgemisch



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lauril Cire pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 15.12.2022
Version 4.3 (fr,CH)
remplace la version de 07.09.2020 (4.2)

* Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
64-17-5	200-578-6	éthanol	< 10 pds %	Flam. Liq. 2; H225	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Eviter tout contact inutile avec le produit.

En cas d'inhalation

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer plusieurs minutes à l'eau courante avec les yeux ouverts. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Demander immédiatement un avis médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau
Mousse
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO2)
Sable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

* 5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lauril Cire pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 15.12.2022
Version 4.3 (fr,CH)
remplace la version de 07.09.2020 (4.2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Eloigner toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Ramasser mécaniquement.
Nettoyage avec de l'essence ou de l'alcool.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

* 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Lire le mode d'emploi!
Eviter les contacts longs et intenses avec la peau.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

* Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales.

* 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Kühl und trocken lagern.

Classe de stockage

3 Matières liquides inflammables

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker par température > à 40° C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
64-17-5	200-578-6	Ethanol	500 [ml/m ³ (ppm)] 960 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 1000 Court terme(mg/m ³) 1920 (CH)



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lauril Cire pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 15.12.2022
Version 4.3 (fr,CH)
remplace la version de 07.09.2020 (4.2)

* 8.2 Contrôle de l'exposition

* Protection individuelle

Protection yeux/visage

pas nécessaire

* Protection des mains

Gants de protection

Protection corporelle:

pas nécessaire

Protection respiratoire

pas nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Pâte

Couleur

jaunâtre

Odeur

aromatique de résine

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	Début de la fusion 80 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité		Prüfung der Abbrandzeit gem. Verordnung (EU) Nr. 1272/2008	non inflammable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	55- 60 °C		Flammpunkt erhöht sich mit zunehmendem Alter der Ware.
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	non déterminé		
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	non déterminé		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lauril Cire pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 15.12.2022
Version 4.3 (fr,CH)
remplace la version de 07.09.2020 (4.2)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Température supérieure à 40 °C.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	non déterminé		
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

non déterminé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

non déterminé

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

non sensibilisant

Sensibilisation cutanée

non déterminé



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lauril Cire pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 15.12.2022
Version 4.3 (fr,CH)
remplace la version de 07.09.2020 (4.2)

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lauril Cire pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 15.12.2022
Version 4.3 (fr,CH)
remplace la version de 07.09.2020 (4.2)

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

* Autres informations écotoxicologiques

* Informations complémentaires

In Abwässern per Öl- oder Fettabscheider abtrennbar.

Durch die in der Zulassung festgelegten Anwendungen des Mittels werden Bienen nicht gefährdet.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
080111 *	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Élimination appropriée / Produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être traités comme des ordures ménagères.

Remarque

Les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte d'ordures polluantes

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lauril Cire pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 15.12.2022
Version 4.3 (fr,CH)
remplace la version de 07.09.2020 (4.2)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

autres réglementations (UE)

À observer:

Zugelassenes Pflanzenstärkungsmittel gemäß Pflanzenschutzgesetz.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

* RUBRIQUE 16: Autres informations

* Abréviations et acronymes

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

CLP: Classification, étiquetage et emballage

WGK: classe risque aquatique

CAS: Chemical Abstracts Service

Flam. Liq. 2: Matières liquides inflammables, Catégorie 2

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

Indications diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente